

MODALITÉS D'ÉVALUATION

EXAMEN AMC2 NEUROLOGIE-NEUROCHIRURGIE

Il s'agit d'une évaluation **orale** en présentiel de **30 minutes**.
Elle a lieu le dernier jour de l'AMC

A partir d'une courte vignette, l'étudiant doit effectuer une anamnèse et un examen clinique neurologique dirigé en 15-20 minutes, puis proposer un diagnostic de présomption et/ou différentiel, des investigations, une prise en charge et/ou traitements.

L'évaluation porte sur ces 6 différents items en particulier la capacité à poser les questions clés et à rechercher les éléments principaux à l'anamnèse ; le choix des principaux signes cliniques utiles au diagnostic ; la technique d'examen neurologique, la communication.

Déroulement de l'évaluation avec quelques remarques pratiques :

1. L'étudiant-e est en face de 2 examinateur/trices
2. L'étudiant-e prend connaissance d'une courte vignette d'un cas clinique.
3. L'étudiant-e fait l'anamnèse et l'examen clinique dirigé avec l'un/une des 2 examinateur/trices qui joue le rôle du/de la patient-e. L'autre examinateur/trices observe et l'autre remplit la feuille de cotation.
4. Il lui est ensuite demandé de réaliser, en lien ou non avec le cas de la vignette, quelques items précis de l'examen neurologique pour juger de sa technique d'examen, un des examinateurs/trices faisant office de patient-e.
5. L'étudiant-e donne un diagnostic de présomption (quel système et/ou quel localisation, quel mécanisme probable ?) et/ou différentiel.
6. L'étudiant-e propose des examens complémentaires nécessaires/utiles au diagnostic et peut en interpréter le résultat.
7. L'étudiant-e propose une prise en charge thérapeutique.

Les pathologies examinées correspondent au contenu de l'AMC de neurologie et neurochirurgie et sont choisies en fonction des objectifs de l'évaluation.

La note est attribuée sur une échelle de 1 à 6, au quart de bonne, et est publiée sur le portail UNIGE de l'étudiant-e après vérification. La note minimale pour réussir l'examen est 4.